



Neuvy Pailloux, le 25 Juin 2021

Société d'exploitation de Gournay
9, Montipeneau
La Chaume Lauzon
36230 GOURNAY

Commissaire enquêteur

PROCES-VERBAL DE CLOTURE D'ENQUETE

Objet : Enquête publique unique portant sur les dossiers de :

- Demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Directeur de la Société d'exploitation de Gournay, dont le siège social est 9, Montipeneau – La Chaume Lauzon – 36230 GOURNAY, en vue de prolonger la durée d'exploitation de la carrière de Gournay et de créer un casier de stockage de déchets d'amiante lié sur le territoire de la commune de Gournay.
- Demande de servitude d'utilité publique pour les terrains présents dans la bande d'isolement des 100 mètres autour du casier de stockage d'amiante lié sur le territoire de la commune de Gournay.

L'enquête close le vendredi 25 Juin 2021 à 12 Heures en la commune de Gournay contenait :

- Trois observations écrites sur le registre d'enquête de Madame Julie et Monsieur Samuel VALENCIER, de Monsieur Bernard GOURIER et de Monsieur Francis DELAVAU.
- Trois courriers de Monsieur Francis LORILLOUX, de Monsieur Jean-Claude MARDON et de Monsieur Daniel GUERIN, un courriel de Monsieur Philippe GUENIN et une note écrite sous forme de pétition de dix signataires, les cinq documents annexés au registre d'enquête.
- Cinq courriels sur le site internet dédié de Monsieur Francis LORILLOUX envoyé à deux reprises le même jour, de Madame SIDROT Sylvie, de Monsieur VIARD Dominique et de Madame Anne-Marie et Monsieur Rodolphe LEDRICH, les cinq documents annexés au registre d'enquête.

La synthèse des observations reçues fait apparaître plusieurs sujets abordés de façon récurrente dont notamment : la dangerosité de l'amiante respirée et ingérée, le risque de pollution de la rivière l'Auzon, la dévalorisation du patrimoine des proches riverains, des demandes d'indemnisation des désagréments subis, l'impact sur le site archéologique et sur le projet de Parc Régional Naturel, les désagréments olfactifs et visuels (effet de bute), les risques liés à la circulation et la pollution générée (poids lourds), la provenance géographique des déchets, le volume total enfoui à terme, la destination de l'argile extraite et le doute sur la sécurité et le respect des règles de sécurité énoncées.

Le Commissaire enquêteur a notifié au pétitionnaire l'ensemble de ces observations en lui demandant fournir son mémoire en réponse sous quinzaine.

Du tout il a été dressé procès-verbal à Neuvy-Pailloux le 25 juin 2021

Le Commissaire enquêteur, Dominique LAMOTTE

Copies : Tribunal Administratif de Limoges
Préfecture de l'Indre
Mairie de Gournay

18, Route Nationale
36100 Neuvy Pailloux

Tél : 02 54 21 33 13
E-mail : lamotte-dominique-jean@wanadoo.fr

Code APE 7111Z
N° Siret : 313 475 279 000 45